

# Règlement du CHETRA 2016

## CHallenge de l'Est de TRIal à l'Ancienne

Mise à jour 13/12/2015

### **1) Organisation**

Le challenge CHETRIM est organisé sous l'égide de l'UFOLEP suivant les règles définies pour les manifestations de véhicules terrestres à moteur (code du sport R331-18) et conformes aux RTS (règles techniques et de sécurité du 7 mars 2015)

### **2) Calendrier (voir mise à jour sur le site GET « Grand Est Trial »)**

<b>23 et 24 avril</b>	<b>Lyoffans (70)</b>	Moto 90 Trial Club
<b>15 mai</b> (Concordance de date)	<b>La Roche en Brenil (21)</b>	Moto club Rochelais
<b>15 mai</b> (Concordance de date)	<b>Saint Pierre (39) *</b>	Moto club du Risoux
<b>4 et 5 juin</b>	<b>Bellefosse (67)</b>	Trial club Ban de la Roche
<b>1<sup>er</sup> Juillet</b>	<b>Beutal (25)</b>	Moto Club Sochaux Beutal

\* Trial CHETRIM CHETRA cumulé

### **3) Catégories**

#### **Pré 65 :**

Motos de trial fabriquées avant 1965.

Les motos spéciales qui ne sont pas dans l'esprit des motos d'époque seront classées dans la catégorie twinshocks.

- Plaisance Pré 65	Blanc
- Gentleman	Jaune
- Master	Vert
- Expert	Bleu

#### **Twinshocks :**

Motos de trial à double amortisseurs avec moteur refroidissement à air (sans frein à disque).

- Plaisance Twin	Blanc
- Randonneur Twin	Jaune
- Critérium Twin	Vert
- National Twin	Bleu
- Inter Twin	Rouge

#### **Mono amortisseur :**

Motos de trial à suspension monoshock, avec moteur à refroidissement à air. Les freins à disque sont acceptés.

- Plaisance Mono	Blanc
- Randonneur Mono	Jaune
- Critérium Mono	Vert
- National Mono	Bleu
- Inter Mono	Rouge

#### **Les Motos modernes sont acceptées sans classements spécifiques.**

Les pilotes respecteront toutefois le style de pilotage « non stop » sans déplacements afin de faciliter le travail des commissaires.

#### **4) Inscriptions :**

L'organisateur de l'épreuve percevra les droits d'engagement fixés à 30€ par journée et par pilote (Le tarif sera majoré de 5 € pour les pilotes qui ne se sont pas inscrits au moins une semaine avant chaque trial).

#### **5) Contrôles :**

Les pilotes devront être titulaires d'une licence UFOLEP valide, du permis de conduire moto ou du CASM.

Les pilotes devront porter ;

- un casque homologué ECE 2205 de moins de 5 ans,
- un pantalon en tissu renforcé
- des bottes
- des gants
- un maillot à manches longues.

Les motos seront conformes aux RTS (règles techniques et de sécurité) et être équipées de :

- d'un coupe circuit automatique ou décompresseur en cas d'impossibilité de coupe circuit
- de poignées de guidon fermées ou embouts de guidon
- de leviers boulés
- de garde boue bordés
- d'une protection pignon sortie de boîte
- d'une protection de couronne (dent de requin)
- d'une couronne fermée
- de repose pieds repliables
- de freins à disques protégés
- de pneus trial

Nota : il est rappelé que pour la sécurité du pilote, la moto devra être équipée d'une mousse de protection de la barre ou des pontets de guidon.

Les motos seront conformes au code de la route et assurées y compris sur circuit fermé.

Nota : tout véhicule à moteur doit être assuré (Article L211-1 du code des assurances). L'assurance RC de la moto couvre les risques aux abords du parc coureurs, en cas de circulation hors circuit et autres situations avant et après la compétition.

#### **6) Pénalités**

**Trial « non stop » :**

Le jugement dans les zones se fera suivant le principe du trial « non stop » comme cela se pratiquait par le passé.

#### **Barème**

<b>Réussite</b>	<b>0 point</b>
<b>1 pied</b>	<b>1 point</b>
<b>2 pieds</b>	<b>2 points</b>
<b>3 pieds et plus</b>	<b>3 points</b>
<b>Echec</b>	<b>5 points</b>

## **Définition des fautes :**

### *Pied à terre ou appui :*

Est considéré comme pied à terre ou appui le fait qu'une partie du corps du pilote ou qu'une partie de la moto autre que pneus, repose pieds, bloc et protection moteur, touche le sol ou prenne appui sur un obstacle.

### *Echec :*

- **déplacement de la roue AV ou de la roue AR à l'arrêt avec les pieds sur les repose pieds.**
- recul de la moto avec ou sans pied à terre.
- arrêt de progression avec les pieds sur les repose pieds ou avec un pied à terre (plus d'une seconde).
- chute.
- guidon touchant le sol.
- avoir les deux pieds du même côté de la moto ou derrière l'axe de la roue arrière de la moto lorsque celle-ci est cabrée.
- arrêt du moteur avec tout appui du pilote ou de la moto autre que les pneus.
- aide extérieure sur le pilote ou la moto.
- le pilote qui, avec sa machine ou une partie de son corps, modifie ou détruit la position d'un support de signalisation ou d'une flèche qui nécessite l'intervention du commissaire pour les remettre en l'état ou dans leur position initiale.
- la roue ou la machine passe au dessus d'une signalisation ou d'un support de signalisation de sa catégorie avant que l'axe de la roue avant ait franchi le signal de fin de section.
- traverser une délimitation avec n'importe quelle roue.
- franchir les limites latérales d'une zone (rouler de l'autre côté de la rubalise).
- passer du mauvais côté d'une marque de délimitation.
- passer dans un sens ou dans l'autre une porte fermée par les flèches d'une autre catégorie.
- assistant qui pousse ou tire la rubalise pour faire gagner de la place au pilote.
- effectuer une boucle à l'intérieur de la zone.
- refuser de franchir une zone.

## **Franchissement**

Chaque concurrent est considéré comme « entré ou sorti » dès que l'axe de la roue avant de la machine a dépassé le panneau indiquant le début ou la fin de la zone.

Les pilotes de chaque catégorie doivent franchir exclusivement les portes formées par les flèches qui leur sont réservées. Il est interdit de franchir dans un sens ou dans l'autre une porte formée par les flèches d'une autre catégorie.

Le franchissement des limites d'une zone (les limites latérales, la ligne fictive) est effectif dès qu'une roue passe du mauvais côté de la limite.

Un texte explicatif sera remis à tous les commissaires de zones des trials du CHETRA

## **7) Tracés:** 5 tracés différents :

Fléchage	Catégories			
	Pré 65	Twinshocks	Monoshock	Moderne (sans classement)
Rouge		Inter	Inter	S3 +
Bleu	Expert	National	National	S3
Vert	Master	Critérium	Critérium	S4 +
Jaune	Gentlemen	Randonneur	Randonneur	S4
Blanc	Plaisance	Plaisance	Plaisance	Plaisance

Les organisateurs devront tracer des zones de franchissement sans virages serrés nécessitant des déplacements à l'arrêt.

Les tracés ne devront pas se recouper.

**Le tracé de chaque catégorie sera matérialisé par des portes définies avec les flèches de la couleur correspondante du début à la fin de la zone, même dans le cas de tracés communs entre 2 catégories (par ex : S1/S2 ou Inter/National).**

Les balisages extérieurs de zones pourront être matérialisés par de la rubalise.

Chaque trial du CHETRA devra comporter au minimum 30 zones par catégorie (sauf pour les catégories Gentleman, Randonneur et Plaisance).

L'interzone devra être le plus roulant possible. Prévoir une déviation pour les passages difficiles.

## **8) Classements :**

Les points marqués à chaque trial du CHETRA par les concurrents sont définis par le barème suivant :

1 <sup>er</sup> : 20 points	9 <sup>ème</sup> : 7 points
2 <sup>ème</sup> : 17 points	10 <sup>ème</sup> : 6 points
3 <sup>ème</sup> : 15 points	11 <sup>ème</sup> : 5 points
4 <sup>ème</sup> : 13 points	12 <sup>ème</sup> : 4 points
5 <sup>ème</sup> : 11 points	13 <sup>ème</sup> : 3 points
6 <sup>ème</sup> : 10 points	14 <sup>ème</sup> : 2 points
7 <sup>ème</sup> : 9 points	15 <sup>ème</sup> : 1 point
8 <sup>ème</sup> : 8 points	

Le classement s'effectuera avec les résultats de toutes les épreuves.

Si certains pilotes ne font pas toutes les épreuves, c'est le classement de la dernière épreuve qui sera déterminant en cas d'ex-aequo.

Lors de participation dans 2 catégories différentes, le pilote sera classé dans la catégorie où il aura effectué le plus d'épreuves.

Les résultats de chaque épreuve devront être transmis par l'organisateur à Clément Badet [clement.badet@yahoo.fr](mailto:clement.badet@yahoo.fr) (Responsable suivi du classement CHETRA) et à Philippe Margerard [phil marg@club-internet.fr](mailto:phil marg@club-internet.fr) (webmaster du site Grand Est Trial) dans les 3 jours qui suivent le trial.

Les résultats de chaque trial du CHETRA ainsi que le classement provisoire après chaque épreuve seront affichés sur le site GET (Grand Est Trial).